

## **Halil Karaduman Turquie**

### **Musique instrumentale turque**

« Magie des notes, rêve d'Orient »...« Comme un soleil qui illumine la nuit »...« la rencontre entre la passion et le génie dans un lieu gorgé de musique »... Halil Karaduman, qui avait émerveillé de son talent la 1ère édition de Mûsîqât, provoqué les articles élogieux d'une presse unanime, a bien voulu nous faire le précieux cadeau d'une nouvelle escale à Sidi Bou Saïd, toujours en trio, mais accompagné de nouveaux instruments et de nouveaux musiciens, pour nous partager encore une fois des instants magiques, « de ceux qui rendent tout commentaire vain, tout discours inutile ».

C'est sous la férule de son père que Halil Karaduman, à peine âgé de cinq ans, a commencé à s'initier à l'art du qanun. Entré en 1977 au prestigieux Conservatoire National de Musique Traditionnelle à Istanbul, il remporte brillamment à sa sortie, en 1981, le très sélectif concours pour jeunes virtuoses lancé par la radio nationale turque. Plutôt que de devenir membre permanent d'une troupe, il décide de s'associer ponctuellement avec les chanteurs et les chanteuses les plus connus de son pays, multipliant ainsi les expériences tout en se forgeant un style propre.

Halil Karaduman n'a plus cessé depuis d'être sollicité, de parcourir le monde avec son qanun, de faire découvrir la musique traditionnelle turque, également ses propres compositions, d'aller à la rencontre d'autres cultures et d'autres artistes, d'accompagner aussi bien des jeunes talents (ainsi les frères Hamza & Amine M'raihi en Tunisie) que des vedettes de renommée internationale (Mikis Théodorakis, Maria Faranduri, Lisbeth List, Habib Khan ou encore Aldi Meola). Aujourd'hui unanimement reconnu comme l'un des plus grands joueurs de qanun au monde, il est à l'origine du renouveau de la technique de cet instrument.

#### **Formation :**

Halil Karaduman : Chant - Qanun  
Embrullah Senguller : Violoncelle  
Furkan Bilgi : Kemanché  
Izzet Kizil : percussions

#### **Avec le soutien de l'Ambassade de Turquie**